

**Sujet :** Callet Olivier demande : Contribution à l'enquête publique - Commune du Pradet - Sentier Littoral

**Date :** Wed, 28 Oct 2020 18:55:01 +0100

Note :

J'ai transmis ce message sous forme de fichier pdf ce jour via le formulaire de contact sur le site internet de la commune du Pradet. Car j'y ai joint des cartes sans lesquelles ce message est difficilement lisible.

Je fréquente ce secteur depuis des décennies. Je suis favorable à ce qu'un sentier littoral soit de nouveau aménagé. Mais le scénario proposé à l'enquête m'inquiète et me laisse perplexe.

Déroulement de l'enquête :

J'ai eu la chance de rester 2 jours dans un des logements de l'enclave le we des 10 et 11 octobre 2020.

Je n'ai vu aucun panneau indiquant l'enquête publique depuis le centre du Pradet jusqu'à la rue qui dessert la plage des Bonnettes, ce qui m'étonne. Je n'en ai pas cherché, mais j'ai l'habitude d'en voir par ailleurs et là ça n'a pas été le cas.

Le manque de photos aériennes parmi les pièces fournies à l'enquête ne permet pas non plus je crois de saisir facilement les enjeux liés à ce sentier littoral.

Sécurité des personnes :

le croisement régulier de piétons et de véhicules des résidents de l'enclave paraît très difficile. La configuration des lieux ne le permet pas, encore moins quand les randonneurs seront en groupes. Ce point de blocage paraît difficilement résolvable.

Sécurité des biens :

zone jusqu'ici très enclavée tout d'un coup ouverte à tout le public. Tous les logements et leurs abords, ainsi que les véhicules, sont exposés à un risque accru de cambriolage et de dégradations, y compris de dégradations involontaires.

Sécurité des biens et des personnes :

risques incendies démultipliés. Le risque incendie augmente avec la fréquentation. En été le risque incendie sera constant avec possibilité de se communiquer aux bâtiments adjacents malgré toutes les opérations d'entretien existantes (débroussaillages, élagages préventifs).

Des incendies pourraient aussi déstabiliser les flancs entre la piste carrossable de l'enclave et la plage en dessous, accélérant le phénomène d'érosion.

Le contexte de réchauffement climatique, couplé avec une fréquentation en augmentation, accroissent ce risque.

Si un feu démarre dans le secteur, le temps d'intervention des pompiers

jusqu'à ce point précis (contact entre l'enclave et Bell'Estello) sera accru et difficile en raison de la configuration des lieux.

Patrimoine naturel :

Une partie du secteur traversé (à l'est du chemin existant qui dessert l'enclave) est un boisement méditerranéen en haut de falaise. La photographie aérienne permet de voir que ces milieux sont devenus rares sur l'ensemble de ce secteur. Ce site est actuellement fermé (grillages à l'est de l'enclave) et peu utilisé ce qui ajoute à son intérêt patrimonial.

Bien que ce boisement ne devrait pas être touché car une piste carrossable existe de part et d'autre, l'ouverture au public affectera nécessairement cette situation privilégiée.

Il fait d'ailleurs partie d'une grande Znieff de type 2 "Falaises littorales du Pradet et de la Garde, du Pin de Galle à la Garonne" qui comprend les zones boisées en haut de falaise. Une Znieff n'a pas de valeur réglementaire mais souligne l'intérêt naturel d'un lieu. Le futur passage côté Bell'Estello est je crois un des secteurs les plus préservés de cette Znieff, en terme de tranquillité.

De simples observations fortuites, sans recherche spécifique, en passant dans le secteur de l'enclave ont montré une faune telle que : Couleuvre à échelons, Orvet, Chouette effraie, Faucon crécerelle, divers Scorpions, et toute une gamme de passereaux.

Plusieurs de ces espèces sont communes voire souvent commensales de l'homme comme la Chouette effraie. Ce secteur reste quand même un des derniers à être privilégié de ce point de vue.

Ces territoires offrent également des gîtes probables pour la Couleuvre de Montpellier et des habitats possibles pour le Lézard ocellé : les débroussailllements réguliers sous la pinède leur offrent des espaces découverts, et les buissons restants autant de caches possibles. L'ouverture au public limiterait fortement les possibilités d'accueil de ces espèces.

La carte disponible sur [Geoportail.gouv.fr](http://Geoportail.gouv.fr) montre que l'ensemble de ce secteur est dans une très vaste zone de compensation pour atteindre à la biodiversité. Aucun détail supplémentaire n'est fourni pour savoir de quelles compensations il s'agit.

L'aménagement tel que conçu tendrait donc à diminuer cette biodiversité dans un des secteurs où les conditions semblent être les meilleures, et peut-être, à vérifier, perturber ces opérations de compensation en cours.

Les impacts indirects liés à l'accroissement du risque incendie dans un secteur difficile d'intervention sont les plus inquiétants je crois.

Propositions alternatives :

Les documents joints à l'enquête publique indiquent que la solution du maintien du tracé actuel est trop onéreuse et incertaine.

D'autres solutions méritent d'être recherchées. A titre d'exemple en regardant rapidement la carte :

Tracé en partie plus au nord : le réseau de chemin utilisé pour accéder à la partie dite l'enclave est connecté aux accès vers les bâtiments de Bell'Estello.

La distance entre ce chemin et la route qui pénètre la résidence Jeanne d'Arc est limitée, de l'ordre d'une cinquantaine de mètres. Ce secteur est beaucoup plus aisément et rapidement accessible pour des véhicules motorisés de pompiers que pour le projet tel que présenté.

Un chemin peut être tracé aisément soit sur les voies goudronnées, peu empruntées, soit à proximité entre les arbres.

L'accès à l'intérieur de la zone Belle'Estello peut être réalisé à partir d'une des pistes existantes depuis le nouveau sentier du littoral qui partirait de la Garonne.

Néanmoins cette proposition comporte aussi des défauts, car

l'entrée et la sortie se feraient par une porte à laisser ouverte à l'entrée du lotissement Jeanne d'Arc même sur une avenue plus large.

Il existe peut être d'autres solutions alternatives que je ne connais pas et qui seraient encore moins risquées pour les biens, les personnes et le patrimoine naturel que le projet présenté à l'enquête publique. Elles seraient à rechercher.

----

Profil : particulier

Nom : Callet

Prénom : Olivier

Code postal : 65000

Ville : Tarbes